

## **Carte scolaire : les stratégies des parents des Hauts-de-Seine** **LE MONDE | 04.06.07 | 14h29 • Mis à jour le 04.06.07 | 14h43**

Officiellement, selon l'éducation nationale, il n'y a aucune hiérarchie entre le collège Malraux, au nord d'Asnières (Hauts-de-Seine), et le collège Truffaut, au sud. Dans la réalité, sur le marché scolaire, établie par la rumeur, par les discussions entre parents d'élèves, entre voisins, entre amis, la cotation des deux établissements n'a rien à voir. Le premier, que les initiés tentent d'éviter, scolarise les enfants d'un quartier populaire, essentiellement des catégories sociales défavorisées, pour beaucoup maghrébins et noirs. Le second, pour lequel les mêmes initiés sont prêts à déménager ou à demander des dérogations, rassemble des élèves de milieux favorisés.

A Asnières, comme dans le reste des Hauts-de-Seine, le marché officieux des valeurs scolaires reflète l'angoisse parentale face aux risques, réels ou supposés, de l'inscription dans un "mauvais" établissement. Une angoisse qui se transmet sur un mode viral. "Si on apprend que quatre ou cinq copains ne mettent pas leurs enfants dans un collège, on se dit qu'il doit forcément y avoir un problème. Si on voit qu'ils scolarisent leurs enfants, on n'hésite pas à y aller", résume Valérie Marty, 43 ans, mère de trois enfants, présidente de la PEEP 92. "Il y a beaucoup d'informations qui circulent, mais on est toujours dans la subjectivité", ajoute Sophie Dannery, 40 ans, mère de quatre enfants, militante de la PEEP sur Asnières.

La pression sociale de l'environnement est considérable. Et contribue à faire de la suppression de la sectorisation, promise par Nicolas Sarkozy, un sujet extrêmement sensible.

"Ne pas céder à l'entourage, qui recommande de ne surtout pas aller dans un collège, s'apparente presque à du militantisme", note Gilbert Lazaroo, professeur d'histoire et géographie au collège André-Doucet, un établissement mal coté de Nanterre.

Un effet papillon, version éducation nationale : "Les parents de Clichy veulent inscrire leurs enfants à Levallois. Ceux de Levallois voient arriver les enfants de Clichy et veulent alors aller à Neuilly. Et donc, ceux de Neuilly vont dans le privé ou dans les grands lycées parisiens", schématise Isabelle Balkany, vice-présidente du conseil général chargée des affaires scolaires.

Les ficelles pour éviter la sectorisation sont connues depuis longtemps, notamment par les catégories sociales plus favorisées : fausse

domiciliation, demande de dérogations, changement de domicile, choix d'options rares, recours au privé, etc. Des stratégies qui s'adaptent en continu : "Tout ça évolue. Par exemple, j'ai le sentiment que les achats de garages pour obtenir une bonne adresse ont quasiment disparu. Avec l'explosion des prix de l'immobilier, c'est devenu beaucoup trop cher", note Didier Bernard, père de trois enfants, président de la FCPE départementale. La tendance est aujourd'hui à la recherche de langues rares ou à l'inscription dans les sections européennes.

Dans la fixation de la hiérarchie scolaire, la crainte des violences reste un facteur essentiel. Le collège Malraux, malgré le travail accompli par ses enseignants, reconnu au plus haut niveau ministériel, pâtit toujours de l'image d'établissement dangereux dû à des incidents, il y a six ans.

Sylvain Canet, directeur de l'école du Forum dans le quartier populaire du pont de Sèvres à Boulogne, décrit les mêmes effets de réputation : "Tous les ans, en janvier, au moment des inscriptions, on doit convaincre les parents de ne pas fuir l'école et le collège du secteur. Tout ça parce qu'il reste une vieille image du quartier "coupe-gorge" avec des gens qui vous disent : "Ouh la la, vous travaillez à Pont-de-Sèvres !"."

Les parents se révèlent extrêmement sensibles aux questions de violences. Parfois de manière irrationnelle. "Le soir, après le goûter, des parents viennent me voir en me disant que leur enfant subit du racket. Je me renseigne et en général c'est un autre gamin qui a volé le choco BN du copain. Mais les craintes sur les violences sont telles que c'est perçu comme de la violence scolaire", poursuit Sylvain Canet.

Ce constat explique la frilosité des chefs d'établissement à communiquer sur les questions de violence, par crainte de toucher à l'image de marque de leur collège ou lycée.

Face à ce désir de fuite, les établissements disposent d'armes limitées. Des enseignants du collège le plus mal côté de Nanterre ont ainsi voulu mettre en place des projets (classe européenne, projet cinéma, etc.) pour attirer les élèves extérieurs et conserver ceux relevant du secteur. "Le problème, c'est qu'on n'a pas de moyens. On a demandé des heures supplémentaires mais on nous a répondu qu'il n'y en avait plus, explique Gilbert Lazaroo. Les projets sont donc restés dans les cartons. L'équipe ressent une grande colère. On a perdu confiance dans l'institution scolaire."

De fait, l'éducation nationale est complice de ces processus, comme le démontre l'enquête réalisée par le sociologue Marco Oberti sur les

Hauts-de-Seine. Alors que la République prétend offrir le même service dans tous ses établissements, la réalité est nettement moins glorieuse. "L'offre scolaire la plus riche et la plus diversifiée se concentre dans les collèges et lycées situés dans les communes à forte présence de catégories supérieures telles Neuilly, Sceaux, Rueil-Malmaison, Boulogne-Billancourt, Saint-Cloud", écrit Marco Oberti dans *L'école dans la ville*, qui doit paraître le 7 juin aux Presses de SciencesPo.

Dans le nord du département, plus populaire, l'éducation nationale n'a pratiquement pas mis en place d'options rares. Au sud, beaucoup plus favorisé, les lycées croulent sous les langues rares ou les sections prestigieuses (musique, sections européennes, etc.).

Même si les instances locales tentent de rééquilibrer l'offre, l'ouverture officielle du marché, avec la suppression de la sectorisation, risque ainsi de s'effectuer dans un contexte de concurrence déloyale. "Une chose est sûre, l'angoisse parentale ne va pas se réduire", souffle Sophie Dannery, en pensant à ses quatre enfants. Déjà, des parents téléphonent aux associations de parents d'élèves pour savoir quelle stratégie adopter en prévision de la disparition de la sectorisation.

Luc Bronner

Article paru dans l'édition du 05.06.07.